

# **RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 2024/2025**

*Préparé par Marc Perroud, trésorier de l'Association Sport et Culture pour la prochaine Assemblée Générale*

Les résultats de la dernière saison sont fortement impactés par l'arrivée de la section musique (tant en nombre d'adhérents qu'en total recettes et dépenses). C'est pourquoi dans ce rapport je ferai souvent un comparatif à périmètre constant (c'est-à-dire hors la section musique)

Le nombre **total** d'adhérents (517) connaît une forte augmentation par rapport à la précédente saison du fait de la nouvelle section musique. S'il n'y avait pas cette nouvelle section on serait à 439 adhérents contre 449 soit une très légère baisse (-2.3 %°)

**Le total des recettes**, est en augmentation de 22.5 % et **dépasse les 100 000 €** (104 163.31€). Hors la section musique les recettes baissent de 3.6 %. Le total de cotisation des adhérents est de 95 592 € et représente plus de 91.7 % des recettes (contre 96 % l'exercice précédent où les subventions étaient moins importantes – 5 533 contre 1 560-). Sans la section musique le total des cotisations baisse de l'ordre de 4.80 % (soit un peu plus que la baisse du nombre d'adhérents hors la section musique)

**Les dépenses** augmentent fortement de 24.01 % (soit un peu plus que les recettes). A périmètre constant nous avons une baisse de plus de 5% **Les charges sont donc parfaitement maîtrisées**

**Le solde d'exploitation** de l'ensemble des sections est largement positif à hauteur de 9 048.01 € (une seule section présente un résultat déficitaire) alors que l'on tablait dans notre prévisionnel sur un résultat de 5 788 €.

**Tous les comptes bancaires sont positifs à la clôture de l'exercice**

## **Compte de résultat du bureau**

Avec la section musique on a une augmentation des cotisations versées par les sections (2590 versus 2 245 € - + 15% -)

Les charges sont en forte augmentation du fait des frais liés aux 50 ans de l'association (1 200 €) et au portage de l'animation artiste en jardin (2025)

Nous avons touché les subventions relatives à l'évènement artiste en jardin **2024 et 2025** .

Le boni d'exploitation est de 842.79 €

**Les fonds propres de l'association s'élèvent à 66 383.03 €.**

Ce niveau de fonds propres assure une sécurité relative pour l'année à venir

***La gestion étant bénévole, il n'y a aucune rémunération vis-à-vis des responsables des sections et membres du Bureau et Conseil d'Administration.***

## **Perspectives 2025-2026**

Les prévisionnels fournis ne laissent apparaître aucun risque financier majeur pour l'exercice à venir.

*Une attention particulière devra être apportée au suivi régulier du solde bancaire pour les sections dont la trésorerie est « juste » : tapisserie et musique. Il est impératif de ne jamais se retrouver dans le « rouge » à la banque*

Il n'y a aucun emprunt en cours

Les « engagements hors bilan » vis-à-vis de Sport 38 sont estimés entre 10 et 12 K€ et, en cas d'arrêt d'activité pourront être couverts.

Le trésorier